

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Base Cleaner/ Wax Remover
Date d'exécution : 28.01.2015
Date d'édition : 28.01.2015

Version (Révision) : 13.0.0 (12.0.1)

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Base Cleaner/ Wax Remover, Art. No. 57-202-603

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produits de traitement de surfaces

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

WINTERSTEIGER AG

Rue : Dimmelstrasse 9

Code postal/Lieu : 4910 Ried im Innkreis

Téléphone : +43 7752 919-0

Telefax : +43 7752 919-52

Contact pour informations : sports@wintersteiger.at

1.4 Numéro d'appel d'urgence

INRS : Tél. d'urgence : 01 45 42 59 59 INRS / ORFILA.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°6362) :

+33 (0)3 83 32 36 36.

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Inflammable. · Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 10 · Xn ; R 65 · R 67 · R 66

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Asp. Tox. 1 ; H304 - Danger par aspiration : Catégorie 1 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Flam. Liq. 3 ; H226 - Liquides inflammables : Catégorie 3 ; Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole des dangers et désignation des dangers pour substances et préparations dangereuses



Xn ; Nocif

Phrases R

10	Inflammable.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Base Cleaner/ Wax Remover
Date d'exécution : 28.01.2015
Date d'édition : 28.01.2015

Version (Révision) : 13.0.0 (12.0.1)

Phrases S

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.
35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).
24 Éviter le contact avec la peau.

Phrases standard pour les risques particuliers pour l'homme et l'environnement

Risques particuliers pour l'homme (RSh)

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Flamme (GHS02) · Danger pour la santé (GHS08) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

- P102 Conserver hors de la portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....
P331 NE PAS faire vomir.
P403/235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu / récipient dangereux ou point de collecte de déchets spéciaux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Indications diverses

Remarque: le benzène < 0,1 %

2.3 Autres dangers

Aucune

2.4 Indications diverses

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

3. Composition / Informations sur les composants

3.2 Mélanges

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Base Cleaner/ Wax Remover
Date d'exécution : 28.01.2015
Date d'édition : 28.01.2015

Version (Révision) : 13.0.0 (12.0.1)

Composants dangereux

Hydrocarbures, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, < 2% aromatics ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119471843-XXXX ; N°CE : 927-241-2

Poids : 50 - 100 %
Classification 67/548/CEE : R10 Xn ; R65 R67 R66
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 STOT SE 3 ; H336

ALCANES EN C9-12, ISO- ; N°CE : 292-459-0 ; N°CAS : 90622-57-4

Poids : 5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : R10 Xn ; R65 R66
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304

Hydrocarbures, C10-C12, n-alkanes, isoalkanes, < 2% aromatics ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119471991-29-XXXX ; N°CE : 923-037-2

Poids : 5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : R10 R53 Xn ; R65 R66
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Asp. Tox. 1 ; H304 Aquatic Chronic 4 ; H413

Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'inhalation des vapeurs, les symptômes d'intoxication peuvent se manifester à retardement après plusieurs heures; consulter impérativement un médecin.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Traiter la peau et les muqueuses avec un antihistaminique et des préparations corticoïdes.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible sur la toxicité aiguë cutanée et par inhalation

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Brouillard d'eau mousse résistante à l'alcool Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie,

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Base Cleaner/ Wax Remover
Date d'exécution : 28.01.2015
Date d'édition : 28.01.2015

Version (Révision) : 13.0.0 (12.0.1)

risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, nocif

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

5.4 Indications diverses

Attention lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des locaux fermés. Le dioxyde de carbone risque de chasser l'oxygène. Eloigner le produit de la zone d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Diluer avec beaucoup d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

6.4 Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Informations sur l'élimination Voir la section 13.

7. Manipulation et stockage

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 3

Classe de stockage (TRGS 510) : 12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Hydrocarbures, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, < 2% aromatics

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Valeur seuil : 600 mg/m³

Version :

Hydrocarbures, C10-C12, n-alkanes, isoalkanes, < 2% aromatics

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Base Cleaner/ Wax Remover
Date d'exécution : 28.01.2015
Date d'édition : 28.01.2015

Version (Révision) : 13.0.0 (12.0.1)

Valeur seuil : 600 mg/m³
Version :

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

DNEL/DMEL

Type de valeur limite : DNEL/DMEL (Consommateur)
Voie d'exposition : Dermique
Valeur seuil : > 5000 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Protection yeux/visage



Protection de la peau

Protection des mains



Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Données de sécurité

Point éclair :		28 °C
Température d'ignition :	>	200 °C
Limite supérieure d'explosivité :		7 Vol-%
Densité :	(20 °C)	0,76 g/cm ³
Teneur en COV maximale (CE) :		99,5 Pds %

9.2 Autres informations

Aucune

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Base Cleaner/ Wax Remover
Date d'exécution : 28.01.2015
Date d'édition : 28.01.2015

Version (Révision) : 13.0.0 (12.0.1)

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité dermique aiguë

Ne pas irritant pour les voies respiratoires.

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Après contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux. Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

Toxique pour poissons.

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Wassergefährdungsklasse 2 (Selbsteinstufung): wassergefährdend Tenir à l'écart de: Eau potable. Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement. Nocif pour poissons. Toxique pour les organismes aquatiques.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Aucune information disponible.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 3295

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.

Transport maritime (IMDG)

HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Base Cleaner/ Wax Remover
Date d'exécution : 28.01.2015
Date d'édition : 28.01.2015

Version (Révision) : 13.0.0 (12.0.1)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 3
Code de classification : F1
Danger n° (code Kemler) : 30
Code de restriction en tunnel : D/E
Réglementations particulières : LQ 7 · E 1 · Transport dans des conteneurs d'une capacité maximale de 450 litres ne sont pas soumis aux prescriptions de ADR/RID.
Étiquette de danger : 3

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3
Numéro EmS : F-E / S-D
Réglementations particulières : LQ 5 I · E 1 · IMDG 2.3.2.5 (<= 30 l)
Étiquette de danger : 3

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3
Réglementations particulières : E 1
Étiquette de danger : 3

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non
Transport maritime (IMDG) : Non
Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 2 (Présente un danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

16. Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] - Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage · 07. Conseils pour le stockage en commun - Classe de stockage

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

First Class
WINTERSTEIGER
Ski & Board Tuning

Nom commercial du produit : Base Cleaner/ Wax Remover
Date d'exécution : 28.01.2015
Date d'édition : 28.01.2015

Version (Révision) : 13.0.0 (12.0.1)

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
10	Inflammable.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

16.5 Indications de stage professionnel

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
